

COUR MUNICIPALE DE SAINT-JÉRÔME - ENTENTE DE PAIEMENT

Je plaide coupable au(x) constat(s) suivant(s) : _____

Le non-respect de cette entente entraînera la poursuite des procédures et pourra aller jusqu'à l'émission d'un constat d'infraction dont vous serez passible d'un emprisonnement n'excédant pas deux ans moins un jour. La peine imposée ne vous libèrera pas des sommes dues, le tout selon l'article 366 du code de procédure pénale.

J'ai lu le texte ci-haut et j'en comprends la signification.

Signature : _____ date : _____

1. IDENTIFICATION

NOM _____

ADRESSE _____ APP. _____

VILLE : _____ CODE POSTAL _____

TÉL. MAISON : _____ CELL. _____

COURRIEL _____

DATE DE NAISSANCE : _____

2. EMPLOI ET REVENUS

Nom de l'employeur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Si aucun emploi, précisez :

Étudiant (e) Assurance-emploi Aide sociale Autre _____
 CNESST Rentes Invalidité/maladie

REVENU NET _____ \$/semaine _____ \$/2 semaines _____ \$/mois

ALLOCATIONS FAMILIALES : _____ \$/mois

3. MODALITES DE PAIEMENTS (cocher le mode de paiement que vous utiliserez)

Internet : Banque Nationale AccèsD Constats-Express.com

*Chèques Mandat-poste Cour municipale Prélèvement automatique (voir note plus bas)

*Pour les paiements par chèque, le permis ne doit pas être suspendu.

Montant total réclamé

Entre 50\$ et 500\$: montant minimum requis est de **50\$/mois**

Plus de 500\$: montant **minimum** requis est de **100\$/mois, maximum 1 an**

Si une première entente n'a pas été respectée, 10% du montant total des amendes sera exigé pour une deuxième entente. Initiales _____

Versements : _____ \$/semaine _____ \$/2 semaines _____ \$/mois

Date du 1^{er} versement : _____

PPA (paiement préautorisé) COMPTE BANCAIRE

(Spécimen chèque/compléter le document requis). Les prélèvements se font **seulement les 1^{er} ou 20 de chaque mois**. Si un paiement revient sans provision, les prélèvements seront automatiquement annulés. Veuillez noter que des frais s'ajouteront pour le chèque sans provision.